

## Gouverner, même une simple commune, c'est prévoir...



Dans un article récent publié sous le titre « Dilemme sur le choix d'un partenaire » Sud-Ouest est [revenu](#) sur les positions respectives du Maire de Saint-Jean d'Illac et celles que je défends, notamment sur l'intercommunalité et enfin sur la déchetterie intercommunale...

Il me semble à ce stade nécessaire d'apporter des éléments supplémentaires de lecture pour une bonne compréhension des positions réciproques.

### Sur l'intercommunalité :

M. Fergeau explique qu'il fera respecter le choix de 2008 des illacais d'intégrer **avec Martignas** la CdC de Cestas-Canejan. Mais le contexte a considérablement changé depuis 2008. D'une part la réforme des collectivités locales votée en décembre 2010 a profondément changé la donne, ce qui aurait justifié une large consultation des illacais, et d'autre part Martignas a pris une autre voie. Malgré ces évolutions majeures des enjeux et un budget communication pharaonique pour une commune comme la nôtre, aucune réunion publique d'information n'a été organisée par la majorité municipale. La seule réunion au cours de laquelle les illacais ont pu s'exprimer a été réalisée par notre groupe d'élus d'opposition. On en retiendra d'ailleurs que les arguments que nous avons exposés en faveur d'une intégration dans la CUB ont été intégralement repris par M. Vernejouls pour justifier sa propre décision d'y entrer.

Pour ce qui concerne l'affirmation de M. Fergeau selon laquelle "2 illacais sur 3 m'ont renouvelé leur confiance en 2011" il conviendrait qu'il fasse preuve d'une plus grande humilité. En 2004 sur Saint-Jean d'Illac, pour 3919 inscrits sur les listes électorales, 1461 lui ont apporté leur vote soit 37%, en 2011 malgré 4914 inscrits seuls 1281 soit 26% lui ont concédé leur confiance soit 180 votes de moins en sa faveur...

### Sur la déchetterie :

« Il n'y avait pas de déchetterie avant notre arrivée.. » tels sont les propos de M. Fergeau à la presse. Même s'il les a corrigés en précisant qu'en fait il voulait parler de terrain, là aussi les propos sont fallacieux ! En effet, il suffit de se rapporter à la délibération n°5 du Conseil Municipal du 11/02/2008 pour vérifier que l'équipe que je conduisais avait engagé le processus d'acquisition des terrains mitoyens au centre technique municipal. M. Fergeau et ses co-listiers de l'époque ont voté **contre** cette acquisition, et c'est donc tout naturellement qu'il abandonnera cette opération à son arrivée à la Mairie. Mais cette solution était incontournable et c'est ainsi qu'il présentera au Conseil Municipal de décembre 2010, une délibération pour l'achat de ce même terrain mais avec un surcout de plus de 100 000€. Chacun jugera des conséquences pour les finances de la commune... En conclusion sur ce projet on aura perdu 3 ans et augmenté le coût d'acquisition du foncier de plu de 30% !

« **Gouverner**, même une simple commune, **c'est prévoir** » en aucun cas accepter de subir. Avec l'équipe municipale en place, et cela car elle n'a pas de véritable projet, toutes les décisions sont prises en réaction à un évènement extérieur, la déchetterie aujourd'hui, demain la station d'épuration, mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet, tout aussi emblématique...

Hervé SEYVE 14/01/2012